



# bulletin



Personne-ressource : Prière de transmettre aux intéressés dans votre société  
Lisa Lake Langley  
Vice-présidente des Services aux membres  
416 943-5844  
llangley@ida.ca

**BULLETIN N° 3651**  
Le 26 juillet 2007

## **Webémission éducative à l'intention des directeurs de succursale et des conseillers**

### **La conformité pour les comptes à honoraires**

Le segment de produit que représentent les comptes à honoraires continue de croître rapidement dans les sociétés membres de l'ACCOVAM. Compte non tenu des fonds communs de placement autonomes, les comptes à honoraires représentent plus de 160 milliards de dollars d'actifs sous gestion détenus dans les sociétés membres. Ce modèle de comptes change à la fois le mode de rémunération du conseiller et le mode de facturation du client. Le modèle de services basés sur des honoraires augmente les possibilités et les difficultés pour les sociétés membres puisque la part de ce produit continue de croître de plus de 27 % par an.

Dans notre prochaine webémission intitulée « La conformité pour les comptes à honoraires », nous parlerons des politiques et des procédures recommandées pour les sociétés qui offrent des services moyennant des honoraires. Nous passerons en revue les domaines à problèmes généraux, la bonne manière de présenter et de divulguer les honoraires aux clients et des exemples et plaintes récents de notre Service de la mise en application.

Cette webémission sera présentée en une seule séance par Marie-Lyne Côté, directrice de la réglementation des membres de l'ACCOVAM à Montréal, en français. Les animateurs de la webémission en anglais seront Sasha Latka, directeur de la conformité des ventes de l'ACCOVAM et Lisa Lake Langley, vice-présidente des Services aux membres de l'ACCOVAM.

La webémission sur la conformité pour les comptes à honoraires sera présentée le 14 août 2007, à 16 h HAE, en anglais, et le 15 août 2007, à 16 h HAE, en français. Ceux et celles qui ne pourraient pas assister à la webémission en raison d'un conflit d'horaire pourront se procurer l'enregistrement. La webémission sera d'une durée de 45 minutes et les participants auront droit à une heure de crédit de formation continue (crédit de FC) à appliquer à l'égard du volet conformité.

Pour connaître les prochaines activités organisées par les Services aux membres, il suffit de vous abonner au service e-Publications de l'ACCOVAM, à l'adresse

www.accovam.ca ou www.ida.ca, sous les rubriques « Webémissions éducatives à l'intention des conseillers » et « Événements – Formation et séminaires ». Les e-Publications sont un service gratuit et autogéré dans lequel les abonnés peuvent modifier leurs critères de sélection à n'importe quel moment et aussi souvent qu'ils le désirent, ce qui en fait un moyen facile et rapide de recevoir des informations.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet du programme ainsi que le formulaire d'inscription, veuillez consulter le site [http://www.ida.ca/Media/Events\\_fr.asp](http://www.ida.ca/Media/Events_fr.asp).

Kenneth A. Nason  
*Secrétaire de l'Association*